

## Document de travail (6/9) : éducation

*Quels seront les principaux défis auxquels l'Afrique sera confrontée en 2009 ? Quelles solutions peuvent être envisagées pour les surmonter ? À ces deux questions, CAPafrique répond à travers une série de neuf contributions. La sixième porte sur l'éducation, qui, entre autres priorités, devra proposer une offre de formation davantage en adéquation avec les besoins du marché du travail africain.*

À l'exemple des Objectifs du Millénaire et du Forum de Dakar en 2000\*, les initiatives destinées à améliorer la situation du système éducatif en Afrique sub-saharienne n'ont pas manqué à l'aube du nouveau siècle. Les objectifs affichés étaient plus qu'ambitieux en matière d'alphabétisation et d'insertion des jeunes. Mais presque dix ans plus tard, force est de constater que la situation sur le front éducatif ne s'est guère améliorée de manière significative sur le continent. Selon l'UNESCO, le taux moyen d'alphabétisation sur l'ensemble de l'Afrique se situait en 2008 aux environs de 70 %, masquant des réalités fortes disparates avec des taux allant de 91,2 % au Zimbabwe à 23,3 % au Mali. À titre de comparaison, la moyenne mondiale est de l'ordre de 80 %. Dans les pays développés comme la France où l'Allemagne, le taux d'alphabétisation frise les 99 %.

Ces faibles taux d'alphabétisation et de scolarisation ont des conséquences importantes sur le développement économique et social des pays concernés dans la mesure où ils induisent un taux de chômage des jeunes (15 à 25 ans) particulièrement élevé. Celui-ci atteint en Afrique 25 % en moyenne, avec des pics de 30 % dans les centres urbains, alors qu'il se situe aux alentours de 18,6 % en France selon l'INSEE. Ce chômage des jeunes prive l'économie d'une main d'œuvre qui aurait pu contribuer à son développement. Il constitue également un risque potentiel pour la démocratie (compte tenu de la corrélation entre le niveau d'éducation d'un pays et ses chances d'enracinement dans ce système de gouvernement), en même temps qu'une menace à l'ordre public, comme l'a montré l'exemple de la Côte-d'Ivoire où l'on a relevé une forte participation des jeunes désœuvrés aux émeutes et autres affrontements partisans.

Mais ces « sans diplômes » ne sont pas, loin de là, les seuls à participer aux troubles. Les jeunes inactifs qui se livrent à la délinquance, la prostitution et au banditisme sont, dans des proportions non négligeables, diplômés de l'enseignement supérieur. Les diplômes délivrés par les universités locales ne donnent, en effet, généralement accès qu'à des sous-emplois, peu qualifiés et faiblement rémunérés, transformant ainsi les nouveaux diplômés en travailleurs pauvres. Malgré les moyens supplémentaires accordés par les États aux instituts de formation universitaire, l'offre éducative reste inadaptée aux besoins du marché du travail local. La situation est telle que de nombreuses entreprises préfèrent recruter directement à l'étranger des jeunes Africains formés dans des universités européennes ou nord-américaines. Elles s'appuient pour cela sur des cabinets de « chasseurs de têtes » qui se chargent d'organiser des forums de recrutement spécialement conçus à cet effet.

L'année 2009 n'échappera donc pas à un grand débat sur les nécessaires réformes à mener en faveur du système éducatif africain, et plus particulièrement sur sa capacité à mieux refléter les attentes du marché du travail et donc à former les jeunes Africains en conséquence.

---

\* Avec le programme baptisé « Éducation pour tous ».

## Propositions

- Réviser en profondeur les programmes de formation supérieure afin de les adapter aux besoins des entreprises. De ce point de vue, une attention particulière doit être portée, en Afrique francophone notamment, à l'enseignement professionnel et technique, ainsi qu'à tout ce qui a trait au management (gestion, finance, marketing, droit des affaires, etc.). La Côte d'Ivoire a tenté de pallier ces difficultés en créant un vaste réseau de grandes écoles d'ingénieurs basé à Yamoussoukro. Celles-ci forment désormais d'excellents professionnels, recrutés massivement par les entreprises locales, quand ces derniers ne décident de compléter leur formation au sein d'une grande école française partenaire (Ecole des Ponts, HEC, ESCP-EAP, etc.).

- Multiplier les partenariats avec des instituts de formation étrangers. Les partenariats universitaires permettent d'aligner les programmes locaux de formation sur les standards internationaux. Une association de 17 business schools africaines disséminées dans 12 pays a réussi, avec le soutien de plusieurs sponsors dont la Banque mondiale, à nouer des partenariats avec les prestigieuses universités américaines de Harvard et Columbia. Le développement de la pratique du *e-learning*, technique d'enseignement à distance par internet, facilite désormais ce type de collaboration.

- Développer les partenariats avec les entreprises. Le sponsoring du secteur privé est indispensable à l'enseignement supérieur en Afrique pour au moins deux raisons. Par le surcroît de moyens qu'il apporte, il permet d'une part, de réduire le coût de la scolarité pour des étudiants dont 40 % viennent de milieux ruraux et défavorisés et, d'autre part, d'attirer les meilleurs enseignants, garantissant ainsi la qualité de l'enseignement.